

PROVINCE DE QUÉBEC  
École secondaire La Frontalière  
Commission scolaire des Hauts-Cantons

141

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire La Frontalière, tenue sous la présidence de madame Mélanie Thibault, le 18 juin 2019, à 17 h 00, au Coffret de l'Imagination, au 145, rue Michaud à Coaticook.

Présences :

- ▶ parents: Mélanie Néron, Bianca Lemieux, Mélanie Thibault, Karine Masson et Karo Madore
- ▶ personnels: Sylvie N. Romain, Jean-François Hamel, Bérangère Dubreuil et Pierre Moses
- ▶ élève(s):
- ▶ représentant communauté:
- ▶ direction: Hugues Émond, directeur
- ▶ commissaire: François Lessard
- ▶ invité:
- ▶ secrétariat: Carole Moreau

Absence(s) : Léa Morin-Borduas, Rozalie Gaudreau et Sophie Langlois

**CE005-18-896**

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mai 2019
3. Suivi au procès-verbal
4. Questions du public
5. Projet Éducatif 2019- 2022 (adoption)
6. Budget 2019 – 2020 (adoption)
7. Frais exigés aux parents
8. Frais des repas à la cafétéria
9. Rapport annuel - Mesures pour contrer la violence et l'intimidation
10. Rapport annuel du conseil d'établissement 2018 – 2019
11. Information du commissaire
12. Information comité de parents
13. Information des membres du personnel
14. Information des élèves
15. Information de la direction
16. Correspondance
17. Autres points
18. Prochaine rencontre
19. Levée de l'assemblée

Sur la proposition de Pierre Moses, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

#### **CE005-18-897    ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2019**

Sur la proposition de Karine Masson, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 21 mai 2019 tel que présenté.

### **ADOPTÉE**



#### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

#### **CE005-18-898                      CODE DE VIE 2019 – 2020**

- Considérant que la gestion de la tenue vestimentaire qui apparaît dans le code de vie de l'élève est difficile à gérer en raison des changements continuels de la mode;
- Considérant que l'équipe école a formé un comité pour revoir le code vestimentaire et le rendre plus visuel;
- Considérant que l'équipe école souhaite exclure la réglementation de la tenue vestimentaire du code de vie de l'élève afin d'en développer une nouvelle approche de gestion;

Sur la proposition de Mélanie Néron, il est résolu d'adopter le code de vie 2019 – 2020 avec le retrait du point #10 qui traite de la tenue vestimentaire.

### **ADOPTÉE**

#### **CE005-18-899                      CODE VESTIMENTAIRE**

Monsieur Émond annonce que le comité responsable de l'élaboration du nouveau code vestimentaire a développé un modèle qui aspire à responsabiliser les élèves quant au regard de l'image qu'ils souhaitent projeter. Le déploiement du nouveau code vestimentaire se fera en début d'année scolaire par l'affichage de panneaux présentant un pictogramme simple et des consignes concises. Ces panneaux seront affichés dans chacune des classes ainsi qu'à plusieurs endroits publics de l'école.

- Considérant que les règles sur la tenue vestimentaire ont été retirées du code de vie de l'élève;
- Considérant qu'un comité a réfléchi à préconiser une nouvelle approche au regard de la gestion de la tenue vestimentaire;
- Considérant que l'équipe école appuie le nouveau code vestimentaire élaboré par le comité responsable;

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'approuver le nouveau code vestimentaire qui sera déployé dès septembre 2019.

### **APPROUVÉE**



#### **QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler

#### **CE005-18-900                      PROJET ÉDUCATIF 2019 - 2022**

Le projet éducatif 2019 – 2022 final est déposé pour adoption.

Quelles corrections et améliorations sont suggérées, soit :

- Revoir la mise en page des valeurs (enlever la case vide);
- Enjeu 3 : retirer la colonne « situation actuelle » qui est vide;
- Correction ponctuation : mettre un point à la fin de la phrase « Vision ».

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'adopter le projet éducatif 2019 – 2022 avec les corrections apportées.

## **ADOPTÉE**

### **CE005-18-901      PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2019 - 2020**

Monsieur Émond dépose le budget initial 2019 – 2020 qui sera révisé à l'automne 2019. Par la suite, il explique chacun des champs d'activité. Fait marquant, le budget d'investissements a été majoritairement centralisé à la commission scolaire.

- Considérant les explications données par la direction sur les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2019-2020.

Sur la proposition de Bérangère Dubreuil, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires de l'école pour l'année financière 2019-2020, telles que présentées et placées en annexe 1 du procès-verbal, sous réserves de l'adoption des *objectifs et principes de répartition des ressources financières* et des *critères de répartition des ressources financières* par le Conseil des commissaires.

Il est également convenu :

- Que la direction soit autorisée à effectuer certains transferts de crédits sous réserve des règles budgétaires de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.
- Que ce budget prévoit également à l'avance l'affectation de tout ou d'une partie des revenus additionnels perçus en cours d'années et non prévus au budget initial.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **CE005-18-902      FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS**

Un aide-mémoire en ce qui concerne la gratuité scolaire et les contributions financières pouvant être exigées aux parents est déposé.

Monsieur Émond met en lumière particulièrement la liste du matériel scolaire dont le droit à la gratuité ne s'applique pas. De plus, les contributions volontaires demandées pour le financement des activités parascolaires et pour La Fondation ne doivent pas apparaître sur la facturation faite aux parents. Il faudra donc réfléchir à publiciser ces contributions d'une autre façon afin de maintenir la souscription des parents au même niveau que par les années passées. Un tableau présentant la répartition des sommes attribuées aux trois principaux champs du budget de la contribution volontaire est déposé. Cet outil sera utilisé pour promouvoir la contribution volontaire de cinquante dollars demandée aux parents pour le financement des activités parascolaires.

Par la suite, on dépose la liste des frais de fournitures scolaires qui apparaîtront sur la facturation du mois d'août selon le niveau de l'élève. Les listes du matériel scolaire exigé par matière pour tous les degrés sont également déposées.

Sur la proposition de Karine Masson, il est résolu d'approuver les listes de fournitures scolaires qui seront facturées aux parents lors de la rentrée scolaire ainsi que celles du matériel scolaire demandé pour chacune des matières 2019 – 2020.

## **APPROUVÉE**

### **CE005-18-903 FRAIS DES REPAS À LA CAFÉTÉRIA**

- Considérant l'augmentation du prix des produits requis pour l'offre de repas à la cafétéria;
- Considérant que la cafétéria souhaite s'approvisionner de plus en plus en produits locaux;

Sur la proposition de Pierre Moses, il est résolu d'approuver l'augmentation du prix du repas de vingt-cinq cents (0,25\$) pour l'année scolaire 2019 – 2020.

## **APPROUVÉE**

### **► RAPPORT ANNUEL – PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE**

Monsieur Émond dépose un document où apparaît l'évaluation de nos résultats au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Il nomme la priorité d'action pour l'année ainsi que les mesures mises en place pour l'atteindre.

Par la suite, il résume les résultats obtenus au regard de chacune des mesures mises en place. Il conclut en nommant les changements à apporter pour la prochaine année.

### **CE005-18-904 RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Mélanie Thibault présente le rapport annuel du conseil d'établissement et en fait un bref survol. Elle invite les membres du conseil d'établissement à le lire.

#### **Corrections à apporter :**

- Page 4 : Madame Mélanie Néron est la vice-présidente en non madame Karo Madodre;
- Page 6 : Ajout d'un poste d'apparitrice aux sports;
- Page 11 : Section « Combien de temps devrai-je... » ajouter à la dernière phrase du paragraphe de cette section : *...les réunions sont accessibles en vidéo conférence.*

Sur la proposition de Bianca Lemieux, il est résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2018 – 2019 avec les corrections apportées.

## **ADOPTÉE**

### **► INFORMATION DU COMMISSAIRE**

Monsieur François Lessard nomme que le conseil des commissaires est actuellement dans l'appropriation des nouvelles règles ministérielles pour la préparation du budget. Il ajoute que des sommes supplémentaires ont été consenties par le ministère pour l'amélioration des bâtiments des écoles du Québec.

Il mentionne l'implantation d'un projet pilote à l'école secondaire Montignac consistant à ajouter, à l'horaire des élèves, une activité parascolaire à raison d'une heure par jour. Ce projet est possible grâce à une subvention obtenue dans le cadre d'un programme pour faire bouger les élèves.

Pour conclure, monsieur Lessard remercie les membres du conseil d'établissement pour leur accueil et mentionne qu'il est satisfait des travaux de cette instance.

► **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Madame Bianca Lemieux mentionne que la dernière rencontre du comité de parents a eu comme principal sujet de discussion l'aide-mémoire concernant la gratuité scolaire et les contributions financières pouvant être exigées aux parents. Ce document de référence est un outil élaboré par le ministère de l'éducation pour résumer les différences entre ce qui peut être exigé, ou non, aux parents au regard du matériel scolaire.

► **INFORMATION DU PERSONNEL**

Voici quelques informations transmises par les membres du personnel:

- Un membre du personnel souligne que les élèves ont démontré une assiduité remarquable en cette fin d'année;
- La journée d'activités de fin d'année, le Gala Méritas et la Graduation sont trois événements qui représentent la couleur de notre école et sont prisés par les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Un parent tient à remercier l'école qui invite les parents à la graduation. C'est une tradition presque unique en région et très appréciée des parents.

► **INFORMATION DE LA DIRECTION**

Monsieur Émond annonce que madame Catherine Blanchet, directrice adjointe, a obtenu un poste de directrice à l'école primaire Sacré-Cœur de Coaticook. Par conséquent, nous sommes en démarche de comblement du poste de direction adjointe. Bonne chance à madame Blanchet pour son nouveau défi professionnel.

► **CORRESPONDANCE**

- Dépliant du comité de parents de la Commission Scolaire des Hauts-Cantons présentant son rapport annuel et ses objectifs pour la prochaine année scolaire.

► **AUTRES POINTS**

Rien à signaler

**CE005-18-905**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition de Karo Madore, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée à 19 h 50.

**ADOPTÉE**

---

Président(e)

---

registraire